



Vigne

Edition **Limousin**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- Stades majoritaires présents entre 5/6 feuilles étalées de grappes séparées à boutons floraux séparés. Le gel a engendré une grande hétérogénéité des stades phénologiques.

Mildiou

- Des contaminations épidémiques ont pu avoir lieu la semaine passée. De nouvelles contaminations seront également possibles au cours des prochaines pluies. Restez vigilants.

Oïdium

- Le risque est présent sur les parcelles au stade boutons floraux séparés et sur les parcelles sensibles.

Black rot

- Des contaminations ont dû se produire lors des dernières pluies. Restez très vigilants lors des prochaines pluies.

N°6

14/05/2024



Animatrice filière

Marion POMPIER

Chambre d'agriculture de la Corrèze

marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :

Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture de la Corrèze

k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :

Marion POMPIER ou

Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine,

avec l'appui de Stéphane LUCAS

Syndicat du Chasselas de MOISSAC

Directeur de publication

Luc SERVANT

Président de la Chambre

Régionale Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service Régional

de l'Alimentation

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention

« extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine

Vigne /

Edition Limousin N°6

du 14/05/2024 »













Météo




- **Pour la période écoulée**

Après le beau temps et la chaleur de la semaine dernière, nous avons assisté au retour d'une perturbation à partir de dimanche 12 mai.

- **Pour les prochains jours (Source Météo France)**

	Date	Mer 8	Jeu 9	Ven 10	Sam 11	Dim 12
19	Température	11-17	9-19	10-20	10-21	11-22
	Pluie					
						
87	Température	10-15	8-17	9-18	9-19	10-20
	Pluie					
						

Stades phénologiques

			
Stades BBCH	53	55	57
Descriptif des stades	Grappes nettement visibles	Grappes séparées / Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés

Restez attentifs aux différents stades sur les parcelles de votre exploitation. La pression n'est pas identique en fonction du stade phénologique.

Tableau des stades phénologiques

Cépages	2-3 feuilles étalées	5 feuilles étalées – inflorescences visibles	Grappes séparées – Boutons floraux agglomérés	Boutons floraux séparés
Chardonnay				
Chenin				
Sauv. blanc				
Merlot				
Cabernet franc				
Cabernet sauv.				
Gamay (haute Vienne)	Les vignes sont gelées ; le cycle végétatif reprend.			
Pinot Noir (Haute Vienne)				

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

- Rappel des éléments de biologie**

Les conditions nécessaires pour des contaminations de Mildiou sont maintenant réunies. Dès que les conditions météorologiques seront favorables, des contaminations seront possibles.

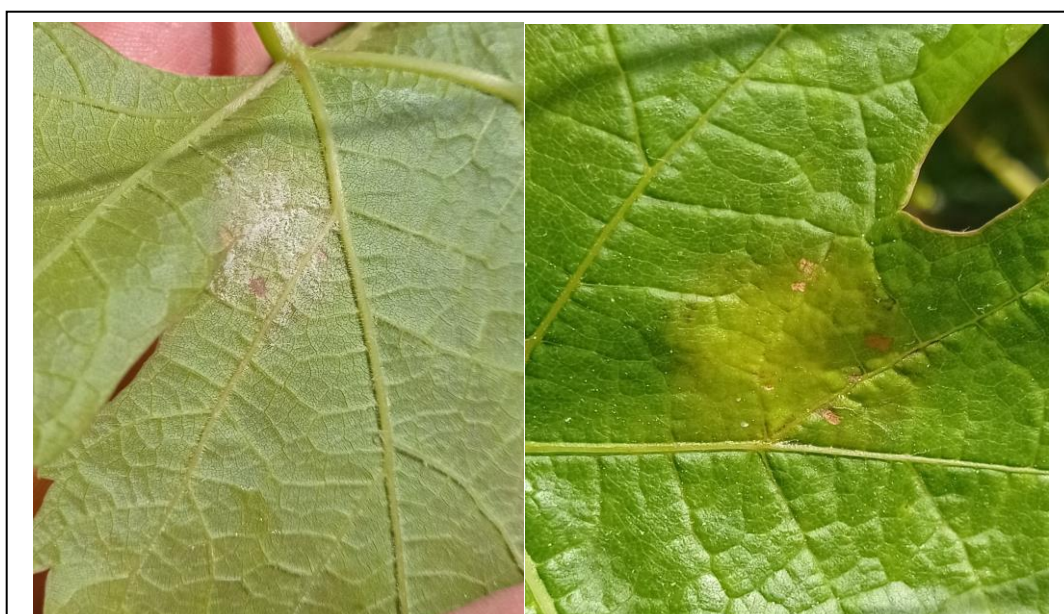
- Modélisation (Potentiel Système IFV)**

Situation au 13 mai :

La pression a continué à augmenter cette semaine, elle est forte sur tous les secteurs. **Des contaminations épidémiques** ont pu avoir lieu lors des pluies des 6, 7 et 12 mai. Elles sont modélisées d'intensité moyenne à Verneuil et faible à Branceilles.

Simulation du 13 au 19 mai :

La pression restera forte sur tous les secteurs à J+7. **2mm seront suffisants pour entraîner des contaminations épidémiques** selon le modèle. Les extériorisations des contaminations modélisées fin avril sont prévues pour la fin de la semaine, directement suivies des extériorisations des contaminations ayant pu avoir lieu début mai. Le temps d'incubation modélisé est d'environ 18 jours.



Taches de mildiou, face inférieure à gauche et supérieure à droite
Crédit photo syndicat du Chasselas

• Situation au vignoble

Des symptômes sont désormais visibles sur le secteur d'Allasac. Les taches sont sporulées. Les pluies importantes de la semaine dernière ont pu engendrer de nouvelles contaminations.

Évaluation du risque : Le risque est présent. Les prévisions météorologiques sont favorables au mildiou. Au-delà des pluies, la présence d'eau libre (rosée) sur le feuillage peut être à l'origine de contaminations. Restez vigilants.



Méthodes alternatives : L'utilisation de moyens de biocontrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de biocontrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Au printemps, les asques contenus dans les périthèces s'ouvrent lors de pluies supérieures à 0.3mm, et libèrent des ascospores, qui transportées par le vent seront responsables des premières contaminations. La germination s'effectue en présence d'eau libre ou d'humidité $\geq 90\%$ pendant 6 heures, à la suite de quoi le mycélium pénètre dans les tissus foliaires dès le stade 2-3 feuilles étalées.

L'apparition des symptômes survient après une période d'incubation de 7 à 25 jours en fonction des températures. Des tâches apparaissent alors sur les tissus parasités et se couvrent rapidement de pustules noires, les pycnides. Ces pycnides seront responsables des contaminations secondaires par libération des pycniospores. La dissémination se fait ensuite autour des foyers primaires par les éclaboussures d'eau qui donnent les symptômes caractéristiques appelés « coup de fusil ». Contaminations primaires et secondaires se superposent jusqu'à ce que les périthèces soient épuisés, en général mi-juillet.

• Situation au vignoble

La pression a été relativement forte ces dernières années.

Pas de symptômes visibles, mais les pluies importantes de la semaine dernière ont pu engendrer des contaminations. Le temps d'incubation de cette maladie est assez long. On devrait voir les premiers symptômes d'ici 15 jours.



Symptôme de Black Rot sur feuille – Crédit Syndicat du Chasselas Moissac

Évaluation du risque : Le temps humide de cette fin de semaine est favorable au développement du Black Rot ; il convient de rester très vigilants et de veiller à une bonne gestion de la maladie.

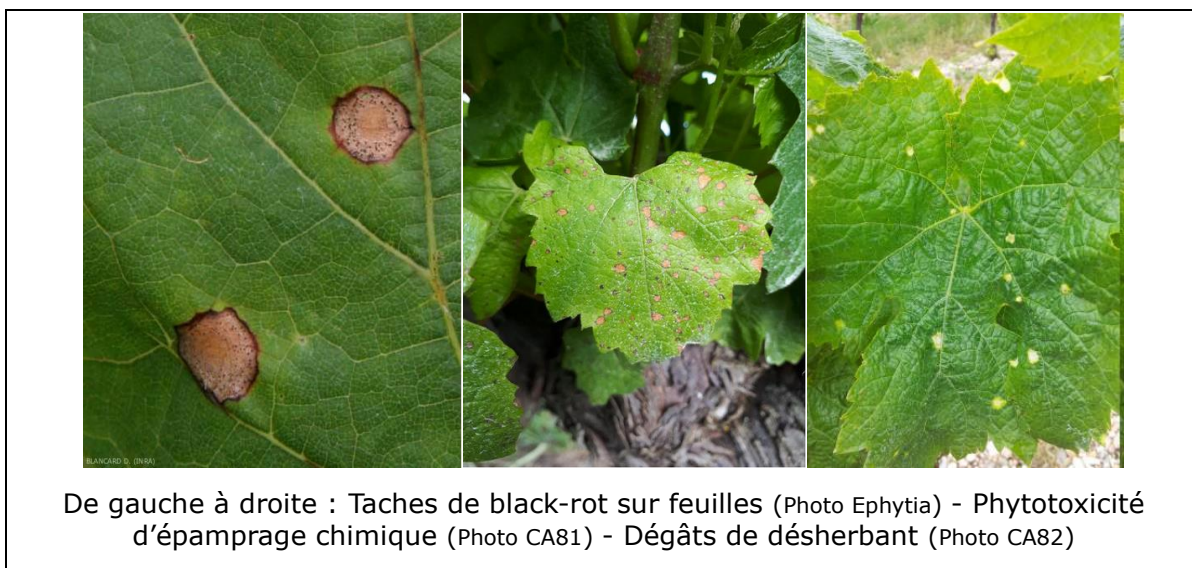
Méthodes alternatives : Elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Ne pas confondre

A cette période, des symptômes de brûlure du feuillage liés à la dérive de produits désherbants peuvent apparaître. Afin de confirmer de manière formelle un symptôme de black-rot, il faut attendre l'apparition des pycnides (petits points violets) à la surface des taches soit en laissant la feuille au champ, soit en la mettant en chambre humide.



Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle.

Pour les situations à haut risque (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.

Pour les parcelles peu sensibles : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 57, boutons floraux séparés).

• Situation au vignoble

Pas de symptômes à ce jour.

Évaluation du risque : Le risque est actuellement nul mis à part sur les **parcelles avec un historique oïdium et les parcelles les plus précoces ayant atteint le stade bouton floraux séparés.**



Méthodes alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Selon le modèle, nous serions au début du stade L2 et début de L3 dans le Lot.

Évaluation du risque : Pas de Risque à ce jour. Ce n'est qu'à l'approche de la floraison que l'évaluation des risques, basée sur des observations de dégâts sur les inflorescences, peut être effective.



Méthodes alternatives : Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures...).

 Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur



Papillon d'Eudémis – Crédit photo R. COUTIN (OPIE)

Information réglementaire

Information réglementaire DRAAF/SRAL sur les traitements phytosanitaires en période de floraison :

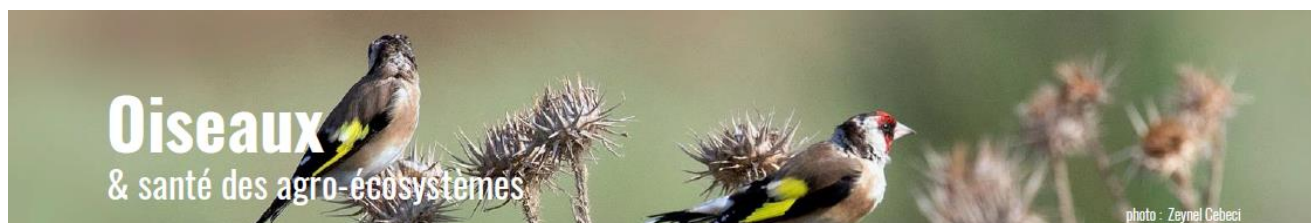
Par la décision n°467728 du 26 avril 2024, le Conseil d'Etat a annulé la **liste des cultures qui ne sont pas considérées comme attractives pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs**, telles que mentionnées à l'article 1er de l'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, **en tant qu'elle mentionne la lentille, le pois (*Pisum sativum*), le soja et la vigne.**

En conséquence, les dispositions de l'arrêté sus visé s'appliquent **donc désormais aussi aux cultures de la lentille, du pois (*Pisum sativum*), du soja et de la vigne**. Ainsi en période de floraison de ces cultures, comme pour tout autre culture attractive, ces cultures ne peuvent être traitées en utilisant des produits phytopharmaceutiques que dans les 2h qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3h qui suivent le coucher du soleil, conformément à l'article 3 de ce même arrêté.

Toutefois, par dérogation à ce principe, l'utilisation d'un produit sur la culture lorsqu'elle est en floraison et sur les zones de butinage est possible dès lors que des mesures de gestion sont prises par arrêté pris en application du II de l'article L. 201-4 du code rural et de la pêche maritime pour des **organismes réglementés** au titre de l'article L. 251-3 du même code, comme par exemple pour la mise en œuvre des traitements de lutte obligatoires contre la cicadelle vectrice de la flavescence dorée.

Note nationale Biodiversité – Flore des bords de champs

Consultez cette note en cliquant sur l'image ci-dessous :



Prochain BSV, le 22 mai 2024

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes :

Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze. le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

« Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité »